

# Hospices Civils de Beaune

## Demande d'autorisation Pour prises de vue et tournage

*L'Histoire des Hospices Civils de Beaune a commencé en 1443 par la volonté de Nicolas Rolin et Guigone de Salins de construire un hôpital : l'Hôtel-Dieu. Aujourd'hui, les Hospices Civils de Beaune regroupent les centres hospitaliers de Beaune, Arnay-Le-Duc, Seurre et Nuits-Saint-Georges. L'originalité de cette institution hospitalière se situe dans l'importance de son patrimoine constitué d'une part d'un monument historique, l'Hôtel-Dieu de Beaune, et d'autre part deux prestigieux domaines viticoles exploitant les meilleures appellations de Bourgogne. Ainsi par son patrimoine exceptionnel, cette institution hospitalière joue un rôle de premier plan dans les activités majeures du territoire : le tourisme et le vin.*

Je soussigné (M. / Mme) :

Nom.....Prénom.....  
Adresse mail.....Tel.....

Représentant l'organisme demandeur suivant :

.....

Fonction au sein de l'organisme : .....

Sollicite l'autorisation d'effectuer des prises de vue / tournage vidéo aux Hospices Civils de Beaune dans l'objectif / le cadre suivant :

.....  
.....

**A l'exclusion de tout autre usage**, notamment à caractère publicitaire.

Date ou période de reportage souhaitée : .....

Durée d'intervention sur site envisagée : .....

Equipement envisagé : .....

Nom du prestataire intervenant (si différent de l'organisme demandeur) : .....

Contact du prestataire intervenant (si différent de l'organisme demandeur) : .....

*Si vous souhaitez réaliser un reportage avec un drone, votre demande ne pourra être étudiée qu'avec l'autorisation préalable et jointe de la DGAC (par le « cerfa » 15 476\*2).*

Lieu(x) de tournage souhaité(s): .....

.....

Support de diffusion des images : .....

Date de diffusion envisagée (si connue) : .....

**Je m'engage à faire parvenir au service communication des Hospices Civils de Beaune une copie du document réalisé format papier ou numérique (magazine, livre, reportage ...) à l'adresse suivante : Hospices Civils de Beaune - Service communication – Avenue Guigone de Salins - BP 40104 - 21203 Beaune Cedex. Cette copie pourra être utilisée à des fins de communication institutionnelle sur tout type de support on et off line.**

Date de la demande :

Signature :

**Une fois complétée, votre demande sera soumise au Service Communication des Hospices Civils de Beaune. Si l'avis est favorable, l'autorisation de prises et vue et tournage ne concernera que les éléments désignés dans la limite de l'objet déclaré dans ce formulaire. Les Hospices Civils de Beaune et tout ce qui leur sont relatifs font l'objet d'une protection (tous droits réservés – toute reproduction interdite).**

